Halte garderie : du nouveau pour l'accueil des petits

Intégrée à la mini-crèche, au sein de la Maison de la Petite enfance, la halte garderie est une structure qui accueille les enfants de 2/3 ans sur des demies journées.

L'accueil se fait sur deux demies journées (fixes) à hauteur de deux jours par semaine et sur le même créneau (matin ou après-midi). La structure est fermée le mercredi.

Afin de s'adapter au mieux au rythme des enfants et apporter régularité et stabilité dans l'accueil, la halte garderie modifie ses modalités d'accueil.

- Modification des horaires d’accueil : de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30.
- Mise en place d’une période d’inscription : de mai à juillet. Cela permettra aux familles n’ayant pas eu de place en crèche, de trouver une alternative partielle.
- Augmentation du rythme de fréquentation de la structure : proposition systématique de 2 demi-journées d’accueil par enfant.

Si vous souhaitez dès à présent inscrire votre enfant à la halte garderie, il vous suffit de contacter la Maison de la petite enfance au 01 34 02 96 70

Infos pratiques

Halte garderie

Maison de la petite enfance
01 34 02 96 70

Documents
Guide de la petite enfance 2023